



Association québécoise
de prévention du suicide

Communiqué

Pour diffusion immédiate

PolySeSouvient reçoit un Prix méritas en prévention du suicide

Québec, le 11 juin 2019 – L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) a remis le prix méritas Partenaire de l'année au groupe PolySeSouvient pour son leadership dans la lutte pour un meilleur contrôle des armes à feu au Québec et au Canada. Le lauréat en a fait un enjeu majeur de santé et de sécurité publiques. Ses analyses et conseils ont permis à l'AQPS de jouer un rôle déterminant dans ce dossier incontournable pour la prévention du suicide.

Pour réduire les décès par suicide, il est nécessaire d'agir sur plusieurs fronts, notamment en réduisant l'accès aux moyens de s'enlever la vie. L'Organisation mondiale de la santé en fait d'ailleurs l'une de ses mesures phares. « Considérant que la majorité des décès par arme à feu au Québec sont des suicides et que plus de 100 Québécois s'enlèvent la vie de cette façon tous les ans, nous devons être proactifs dans le contrôle des armes à feu », a commenté **Jérôme Gaudreault**, directeur général de l'AQPS. « Nous sommes grandement reconnaissants de l'expertise et du soutien indéfectible de PolySeSouvient dans ce dossier ».

Depuis sa création en 2009, PolySeSouvient n'a cessé d'être actif et mobilisateur, surtout lorsque des moments clés se présentaient dans le cadre de débats publics ou de processus législatifs au sujet du contrôle des armes à feu. Le collectif a notamment lutté contre l'abolition du registre fédéral par le gouvernement conservateur et, à partir de 2012, a milité pour la création d'un registre québécois. La *Loi sur l'immatriculation des armes à feu* a été adoptée en juin 2016 et est entrée en vigueur au début 2018, à la satisfaction de nombreux groupes œuvrant pour la santé et la sécurité publiques dont l'AQPS. Tout récemment, le gouvernement du Canada a adopté le projet de loi C-71, une autre législation comportant d'importantes mesures de prévention pour lesquelles PolySeSouvient s'est également battu pendant des années. Dans ce débat clivé, l'engagement et la persévérance des bénévoles de PolySeSouvient sont source d'inspiration.

À propos de l'AQPS et des Prix méritas

Fondée en 1986, l'Association québécoise de prévention du suicide a pour mission de développer la prévention du suicide au Québec. Les Prix méritas en prévention du suicide sont remis annuellement par un jury constitué d'administrateurs et de citoyens. La remise des prix 2018-2019 s'est déroulée le 10 juin à Québec. Liste des lauréats : www.aqps.info.

- 30 -

Source et renseignements :

Catherine Rioux, coordonnatrice des communications
Association québécoise de prévention du suicide
Cellulaire : 581 888-2199 crioux@aqps.info

